Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-200026714-20261007-CA_2026_10_040-DE

Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DELIBERATION N° : CA_2026_10_040

OBJET : Adhésion du CIAS du Haut Pays Bigouden au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) e-Santé Bretagne

LE MERCREDI 7 OCTOBRE DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures, le conseil d'administration du CIAS du Haut Pays Bigouden, légalement convoqué, s'est réuni en l'Espace Simone Veil de Pouldreuzic, 17 rue de la Mairie – 29710 POULDREUZIC, sous la Présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BERRIVIN Annie, BUREL Michèle, CHAMEKH Marie-France, GLAZ Christine, JONCOUR René, KERSAUDY Maria, LE DIZES Philippe, PERENNOU Marie-Suzanne, PETON Gaby, PORS Olivier, RONARC'H Philippe, SALIOU Corine, VEVEY-PETEUIL Corinne, ZILLER Fanny.

Absents excusés : CARIOU Jacques, LE PESQUE-LE GOFF Christine, PETILLON Loïc.

Absents : COULOMB Isabelle, DURAND Dorothée, GOLLY Gilbert, MARANDOLA Jean-François.

Membres en exercice : 21
Présents/représentés : **14**
Votants : 14
- dont « pour » : 14
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Secrétaire de séance : PETON Gaby.

Date de convocation : 30 septembre 2026

****

Philippe RONARC'H expose que le GCS e-Santé Bretagne est né en 2007 afin de développer une politique concertée et efficace de modernisation des systèmes d'information partagés de santé et de généralisation de la télésanté en région Bretagne. Il propose notamment une offre de services et d'accompagnements mobilisable pour aider à mettre en place les outils numériques et les usages associés.

Deux établissements du CIAS sont adhérents :
- Résidence autonomie La Trinité, depuis le 12 juin 2020 ;
- EHPAD Parc An Id, depuis le 3 décembre 2021.

Dans un objectif de meilleure coordination à l'échelle du CIAS et de meilleure efficacité administrative et budgétaire, il est proposé que le CIAS du Haut Pays Bigouden adhère au GCS e-Santé Bretagne en lieu et place des établissements non personnalisés dont il assure la gestion, rejoignant ainsi le fonctionnement d'autres CIAS et CCAS gestionnaires comme le CIAS QBO, le CCAS de Quimper ou encore le CCAS de Brest.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 029-200026714-20261007-CA_2026_10_040-DE

HAUT PAYS BIGOUDEN
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur le plan budgétaire, la contribution pour la résidence Parc An Id s'est élevée en 2025 à 141 € et pour la résidence La Trinité à 100 €. Le coût de la cotisation annuelle au GCS étant fonction des recettes des établissements et services, une adhésion à l'échelle du CIAS intègrera en complément les données pour le SSIAD et l'EHPAD La Trinité. Elle est estimée pour 2027 à environ 350 €, soit environ 110 € de surcoût.

Vu le projet de demande d'adhésion au GCS e-Santé Bretagne annexé à la présente délibération (cf. Annexe 6) ;

Sur proposition de Philippe RONARC'H,

Le conseil d'administration après en avoir délibéré,
A l'unanimité

- **Valide** l'adhésion du CIAS du Haut Pays Bigouden au GCS e-Santé Bretagne en lieu et place des établissements qu'il gère, à compter du 1er janvier 2027 ;
- **Autorise** le Président, ou son représentant, à signer la demande d'adhésion et tous les documents afférents.

La secrétaire de séance,
PETON Gaby.

Le Président,
Philippe RONARC'H